

Liste du trousseau et du matériel INTERNAT

L'établissement met à disposition une couverture.

Reste à fournir :

- 1 alèse plastifiée (de préférence) **OBLIGATOIRE** – (largeur 90 cm)
- 2 draps housse **OBLIGATOIRE** (**à changer tous les 15 jours**)
- 1 couette (**elle doit être obligatoirement recouverte d'une housse de couette**)
- 2 housses de couette ou 2 draps plats (**à changer tous les 15 jours**)
- 1 oreiller
- 1 taie d'oreiller (**à changer tous les 15 jours**)
- Linge de toilette (serviettes et gants)
- 2 pyjamas ou chemises de nuit, 1 robe de chambre ou peignoir de bain
- 1 paire de chaussons **OBLIGATOIRE**
- 1 trousse de toilette
- 1 cadenas à clefs d'une grande fiabilité

Attention, tout produit d'hygiène sous forme de vaporisateur (déodorant, laque, etc...) est formellement interdit !

RAPPEL :

Les élèves doivent veiller tout particulièrement à garder leur chambre propre et en bon état. Toute dégradation éventuelle sera facturée à prix coûtant aux responsables légaux.